

*****Confidentiel*****

En finir avec la négligence

Déclaration de Kigali sur les maladies tropicales négligées

VERSION PRÉLIMINAIRE

D'incroyables progrès ont été réalisés dans la lutte contre les maladies tropicales négligées (MTN) – un groupe de 20 maladies qui affaiblissent, défigurent, et sont potentiellement mortelles – prouvant qu'il est possible de mettre fin à ces maladies. À ce jour, 43 pays ont éliminé au moins une MTN, 600 millions de personnes n'ont plus besoin de traitement contre les MTN, et le nombre des cas de certaines de ces maladies qui ont tourmenté l'humanité pendant des siècles, comme la maladie du sommeil et la maladie du ver de Guinée, est au plus bas.

Comme le souligne le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de nombreux facteurs contribuent à ce succès. Deux éléments sont particulièrement importants pour la poursuite des progrès. Le premier est l'appropriation nationale et régionale. Aucun progrès n'aurait en effet été possible si les pays ne traduisaient pas les objectifs internationaux en stratégies nationales et ne les mettaient pas en œuvre. À l'avenir, il est essentiel de maintenir le leadership des pays et de l'appropriation nationale si nous voulons obtenir des résultats tangibles à grande échelle. Quant au deuxième élément, le mouvement de lutte contre les MTN a été défini dès le début par des partenariats et la collaboration avec un large éventail de parties prenantes : les gouvernements, les donateurs, la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire. Ces partenariats doivent être encouragés et poursuivis, car seule une action coordonnée et collaborative permettra d'atteindre la cible de l'objectif de développement durable (ODD 3) consistant à réduire de 90 % le nombre de personnes nécessitant des interventions pour des MTN, ainsi que de réaliser les ambitions approuvées par les États Membres dans la feuille de route 2030 de l'OMS, notamment l'éradication de deux MTN et l'élimination d'au moins une maladie dans 100 pays.

Les efforts déployés pour lutter contre les MTN constituent une réussite en matière de santé mondiale, mais il reste encore beaucoup à faire avant que le monde soit débarrassé de ces maladies. Les MTN touchent actuellement 1,7 milliard de personnes dans le monde. Les personnes atteintes de MTN ne pouvant plus travailler ou se rendre à l'école se retrouvent piégées dans des cycles de pauvreté extrême, parfois à l'échelle de communautés entières. La COVID-19 a eu des répercussions sur les services de soins de santé essentiels dans le monde entier, et les programmes de lutte contre les MTN ont été en grande partie interrompus. Une action concertée est nécessaire pour éviter que les pandémies ne réduisent à néant des années de progrès et n'exposent des millions d'enfants à des maladies évitables. De même, la COVID-19 a prouvé l'importance capitale d'investir dans des systèmes de prestation de services communautaires et des fonctions de santé publique solides, capables de faire face aux maladies endémiques, telles que les MTN, et de garantir une meilleure résilience du monde aux pandémies.

Nous avons l'occasion unique de changer la vie de plus de 1,7 milliard de personnes touchées par les MTN. Ces maladies étant évitables ou curables, il est en notre pouvoir de mettre fin aux MTN. Par

conséquent, chacun d'entre nous s'engage à faire sa part aux niveaux mondial, régional, national et communautaire ainsi qu'à celui des partenariats afin de s'assurer que les MTN sont éradiquées, éliminées ou contrôlées d'ici 2030.

Déclaration de Kigali

S'appuyant sur les progrès de la Déclaration de Londres sur les MTN et reconnaissant que les individus et les communautés autonomes et informés prennent en charge leur propre santé partout dans le monde, nous, signataires de la présente déclaration, nous engageons ensemble à mettre fin aux MTN. Nous sommes conscients que la couverture sanitaire universelle ne peut être atteinte tant que 1,7 milliard de personnes continuent de souffrir de MTN.

Tous les signataires de cette déclaration s'engagent à atteindre la cible de l'ODD 3 sur les MTN et à réaliser les objectifs de la feuille de route 2030 de l'OMS (2021-2030), intitulée « *Lutter contre les maladies tropicales négligées pour atteindre les objectifs de développement durable : Un cadre de viabilité applicable à l'action contre les maladies tropicales négligées 2021-2030* ». Nous honorerons nos engagements et nos contributions énoncés dans cette déclaration en mettant en œuvre les actions suivantes :

- Permettre un engagement et une redevabilité mutuels des secteurs public et privé, les pays endémiques étant les chefs de file et les intendants de cet effort public-privé mondial qui réunit les pays, les plus grands programmes de dons de médicaments au monde, les donateurs nationaux, les donateurs privés, les institutions de recherche, les organisations de la société civile ainsi que les communautés et les individus touchés.
- Travailler de manière intégrée, en adoptant une approche fondée sur les soins de santé primaires et intégrée dans des systèmes nationaux résilients au service des communautés touchées.
- Collaborer dans le cadre des partenariats pour accroître la prestation de services permettant l'accès équitable aux interventions de prévention, de diagnostic et de traitement des MTN.
- Débloquer des ressources nationales, notamment les infrastructures de santé publique nécessaires à la mise en œuvre de programmes efficaces de lutte contre les MTN, complémentées par les ressources émanant des donateurs publics et privés.
- Identifier de nouvelles possibilités durables de financement et gérer les ressources à notre disposition en vue de maximiser l'incidence des programmes et la rentabilité.
- Investir dans l'innovation en matière de médicaments et de diagnostics pour les domaines prioritaires de la feuille de route 2030 de l'OMS et faciliter le transfert de technologies et les modalités de financement afin de garantir un approvisionnement durable en produits de base pour les MTN.
- Améliorer la collecte et l'utilisation des données afin d'élaborer des programmes ciblés, accroître l'efficacité et accélérer les progrès.

- Assurer le suivi et l'établissement de rapports de manière transparente et par le biais des mécanismes appropriés en ce qui concerne les engagements et les contributions énoncés dans la présente déclaration ainsi que les progrès accomplis en matière de programmation, et veiller à la redevabilité mutuelle, tout en encourageant l'appropriation nationale des programmes de pays.

Nous sommes convaincus qu'en travaillant ensemble et en impliquant tous les secteurs, nous pouvons atteindre la cible de l'ODD sur les MTN ainsi que les objectifs de la feuille de route 2030 de l'OMS, en réduisant durablement de 90 % le nombre de personnes nécessitant des interventions pour des MTN, en pérennisant cette réalisation et en poursuivant la progression vers la santé et la prospérité afin de soulager les souffrances et de réduire les facteurs de pauvreté liés à la santé en vue de créer un avenir meilleur et plus sain.

Engagements et contributions des parties prenantes

La réalisation des objectifs définis dans cette déclaration dépend de la collaboration entre tous les groupes de parties prenantes et de la satisfaction de leurs obligations. Chaque groupe de parties prenantes apporte une contribution unique et vitale qui se traduit collectivement par des progrès.

En tant que gouvernements nationaux,

Nous nous engageons à faire preuve de leadership politique et d'appropriation nationale :

- en intégrant les interventions des programmes de lutte contre les MTN dans le système national de santé ;
- en veillant à ce que les programmes de prévention, de diagnostic et de traitement des MTN soient prioritaires, pleinement intégrés et dotés de ressources dans le cadre des plans stratégiques nationaux pour la santé et les ministères connexes tels que l'agriculture, la santé vétérinaire, l'eau et l'assainissement, et l'environnement dans le cadre de l'approche « Une seule santé » ;
- en affectant des fonds suffisants et en s'engageant en faveur des interventions de lutte contre les MTN ;
- en maximisant les programmes existants de dons de médicaments contre les MTN mis en œuvre par les partenaires de l'industrie en assurant la disponibilité des ressources nécessaires à la distribution des médicaments ;
- en optimisant la surveillance, la cartographie et la collecte et l'utilisation des données, notamment grâce à une meilleure numérisation, afin de mieux cibler les dons de médicaments et d'en améliorer la distribution ;
- en supprimant les obstacles à l'accès, tels que les droits et les taxes de dédouanement pour les dons de médicaments contre les MTN, afin de garantir la distribution rapide de ces médicaments auprès des communautés pauvres et vulnérables ;
- en élaborant des politiques nationales de santé publique sur la prévention et le traitement des MTN ;
- en veillant à mettre en place des systèmes d'information sur la gestion de la santé afin de gérer les données du programme et d'établir des rapports financiers et programmatiques sur les indicateurs clés de performance nationaux relatifs aux programmes de lutte contre les MTN ;
- en établissant des rapports sur les progrès accomplis au niveau national dans le domaine de la lutte contre les MTN, dans le cadre du dispositif de suivi et d'évaluation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
- en effectuant la transition de la réception de dons de médicaments à grande échelle à la prestation de services de diagnostic et à la distribution de médicaments essentiels à un prix abordable au sein du système de santé, en commençant par ceux qui en ont le plus besoin et en utilisant les ressources nationales en collaboration avec le secteur privé. La viabilité dépendra d'une part de la continuité de ces dons à court terme, et d'autre part de la transition vers des diagnostics et des médicaments fournis et financés par les pays à moyen et à long terme.

En tant que parlementaires,

Nous nous engageons à utiliser les leviers politiques à notre disposition en vue de sensibiliser au coût humain des MTN, d'élaborer des lois et des budgets qui témoignent de la volonté politique, du leadership et de la redevabilité, afin de mettre fin à ces maladies liées à la pauvreté d'ici la fin de la décennie.

En tant que maires et dirigeants locaux des pays touchés,

Nous nous engageons à :

- accélérer le développement rural et urbain, en adoptant une approche mandatée et financée de manière adéquate, en vue de créer des environnements sains et prospères ;
- collaborer avec les groupes et les dirigeants communautaires pour identifier les problèmes de santé publique tels que les MTN ainsi que les facteurs de risque locaux persistants qui y sont associés, trouver des solutions locales et être responsables de leur mise en œuvre ;
- coordonner les services entre les différents secteurs en vue d'améliorer l'environnement créé, en mettant l'accent sur le logement, le développement et l'entretien des infrastructures, l'eau et l'assainissement, ainsi que l'élimination des déchets respectueuse de l'environnement, afin de réduire la transmission des MTN et d'autres maladies transmissibles. Travailler avec les organisations de la société civile qui constituent un pont important entre les autorités locales et les communautés difficiles à atteindre, aux côtés du gouvernement, du secteur privé et d'autres parties prenantes clés. Nous veillerons à garantir l'inclusion des femmes et des jeunes dans l'élaboration des politiques et le processus décisionnel.

En tant qu'organes continentaux et régionaux,

Nous nous engageons à :

- assurer un leadership politique en faveur de la reconnaissance des MTN comme étant des priorités dans les domaines de la santé et du développement dans nos régions d'intervention ; soutenir une action multisectorielle coordonnée au sein de nos États Membres ; évaluer les progrès accomplis dans la lutte contre ces maladies et prendre les mesures nécessaires pour rectifier la trajectoire le cas échéant ; féliciter les pays qui franchissent des étapes décisives ; ainsi qu'à présenter et à promouvoir les bonnes pratiques en vue d'éliminer les MTN d'ici 2030. Mettre en place une plateforme, telle que le tableau de bord ALMA, en vue de soutenir la responsabilité régionale dans la réalisation des objectifs de lutte contre les MTN dans les États Membres ;
- coordonner et, dans la mesure du possible, harmoniser l'approbation et l'élaboration des directives relatives aux outils de prévention et de traitement des MTN, et minimiser les délais d'adoption des nouveaux diagnostics, médicaments et vaccins disponibles ;

- renforcer les activités de plaidoyer en faveur du contrôle et de l'élimination des MTN auprès des différentes parties prenantes, y compris les États Membres ;
- mettre en place une plateforme pour l'organisation de réunions et de forums afin de promouvoir les activités de plaidoyer et les partenariats en faveur du contrôle et de l'élimination des MTN.

En tant qu'Organisation des Nations Unies,

Nous nous engageons à assurer le leadership politique et à plaider en faveur de l'accès équitable à la santé et au développement pour les personnes et les communautés touchées par les MTN, conformément aux principes des objectifs de développement durable et de la couverture sanitaire universelle.

En tant qu'Organisation mondiale de la Santé,

Nous nous engageons, à travers notre réseau de bureaux de l'OMS, à :

- assurer le leadership mondial dans le domaine de la santé, ainsi qu'à apporter un soutien et prodiguer des conseils techniques et programmatiques aux pays dans le cadre de la mise en œuvre de leurs programmes nationaux de lutte contre les MTN, conformément aux recommandations de la feuille de route 2030 de l'OMS ;
- assurer le suivi et établir des rapports en ce qui concerne les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la feuille de route 2030 de l'OMS ;
- fournir des orientations politiques dans les meilleurs délais afin de favoriser le déploiement rapide d'interventions efficaces ;
- élaborer des protocoles et des directives de qualité en matière de suivi et d'évaluation pour les programmes et les pays ;
- vérifier, valider ou certifier l'élimination et l'éradication des maladies.

En tant qu'organisations pharmaceutiques du secteur privé,

Nous nous engageons à :

- soutenir les programmes nationaux et internationaux favorisant l'accès aux médicaments contre les MTN, conformément à la feuille de route 2030 de l'OMS, en nous engageant à fournir des médicaments sûrs et efficaces, ainsi que d'autres produits de santé et un financement complémentaire afin de contrôler, d'éliminer et d'éradiquer les MTN ;
- soutenir l'innovation et sa mise à disposition rapide auprès des personnes et dans le cadre des programmes en vue de la déployer de manière sûre et efficace, conformément aux

objectifs de la feuille de route 2030 de l'OMS et au-delà, afin de contrôler, d'éliminer et d'éradiquer les MTN ;

- en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, créer des solutions durables de renforcement des systèmes de santé locaux, favorisant des plans de transition nationaux fructueux et rapides, qui aspirent à l'indépendance et à l'autofinancement éventuels ainsi qu'à avoir un impact significatif à long terme.

En tant que donateurs des secteurs public et privé,

Nous nous engageons à déployer nos ressources techniques et financières en vue d'aider les pays à réaliser les objectifs de la feuille de route 2030 de l'OMS :

- en établissant des partenariats et en collaborant avec les pays endémiques pour soutenir leurs plans et leur gestion des ressources en vue de réaliser des objectifs spécifiques aux maladies, tout en renforçant la résilience des systèmes de santé nationaux ;
- en facilitant un financement durable en collaborant avec les systèmes de financement nationaux et en veillant à ce que les ressources des donateurs dans le cadre de la lutte contre les MTN complètent les ressources nationales plutôt que de les diminuer ou de les remplacer ;
- en collaborant avec les gouvernements nationaux, le milieu universitaire, l'OMS et le secteur industriel afin de financer la recherche de nouveaux traitements et diagnostics en vue d'accélérer les progrès accomplis dans le cadre de la lutte contre les MTN, conformément aux priorités des pays endémiques.

En tant qu'organisations multilatérales,

Nous nous engageons à :

- investir dans le renforcement des systèmes de santé ; continuer à financer les interventions principales du programme ; soutenir la prestation de services intégrés qui favorisent les interventions du programme de lutte contre les MTN ;
- plaider en faveur de plans stratégiques nationaux solides et axés sur les résultats dans le cadre de la lutte contre les MTN ; aider les pays à élaborer leurs plans stratégiques nationaux relatifs à l'élimination des MTN ; soutenir les pays dans la mise en œuvre des programmes ;
- mobiliser des ressources pour soutenir les programmes nationaux de lutte contre les MTN, ainsi que le développement de diagnostics et de médicaments ;
- développer et assurer la maintenance d'un système de suivi en libre accès indiquant le nombre de personnes testées pour les MTN dans le monde, afin de suivre et de communiquer ces données.

En tant qu'organisations non gouvernementales,

Nous nous engageons pour un monde sans MTN :

- en coordonnant nos contributions en vue de réaliser les objectifs de la feuille de route 2030 de l'OMS ;
- en soutenant le leadership national dans le cadre des programmes de lutte contre les MTN et des collaborations intersectorielles avec les secteurs de la santé et du développement nécessaires pour obtenir des résultats (notamment les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ou WASH, de la nutrition, de la santé mentale et de l'éducation, des droits humains et des moyens de subsistance) ;
- en favorisant la participation des parties prenantes nationales et des personnes directement touchées par les MTN à tous les niveaux de la planification et de la mise en œuvre du programme, ainsi que de l'élaboration des politiques, des activités de plaidoyer, du suivi et de l'évaluation dans le cadre de ce dernier ;
- en protégeant les communautés que nous servons en privilégiant les efforts qui respectent le principe visant à « ne pas nuire », tout en accroître la couverture des services pour atteindre ceux qui en ont besoin ;
- en mettant en place les bonnes pratiques fondées sur des données probantes au sein de la communauté des ONG, et centrées sur la durabilité, les systèmes de santé résilients ainsi que la programmation intégrée à grande échelle pour un meilleur impact.

En tant que représentants de la jeunesse,

Nous nous engageons à :

- utiliser notre voix pour impliquer, responsabiliser et soutenir les communautés de jeunes et les jeunes leaders dans la réalisation de la feuille de route 2030 de l'OMS, afin de s'assurer qu'aucune jeune personne n'est laissée de côté dans la lutte contre les MTN ;
- contribuer notre créativité, notre énergie, notre sens de l'innovation et nos compétences en matière de nouvelles technologies, notre réflexion ainsi que notre talent à la lutte contre ces maladies ;
- impliquer et soutenir les organes décisionnels internationaux, régionaux et locaux dans le cadre des activités de plaidoyer et la mise en œuvre de la feuille de route 2030 de l'OMS ;
- promouvoir et adopter des pratiques saines permettant de prévenir les MTN.

Institutions universitaires et de recherche

Nous nous engageons à lutter contre les maladies tropicales négligées (MTN) en nous familiarisant avec la nouvelle feuille de route sur les MTN, et en collaborant avec les programmes de lutte contre les MTN et les communautés afin de :

- Mieux comprendre le fonctionnement de toutes les MTN et la manière dont nous pouvons les éliminer, en passant de connaissances spécifiques à une maladie et de connaissances transversales et systémiques des problèmes à des solutions susceptibles d'être traduites en politiques et en actions concrètes ;
- Élaborer les interventions qui permettent de répondre efficacement aux besoins complexes des populations touchées par les MTN dans leur contexte national ou local ;

- Travailler en partenariat, dans le cadre d'un programme coordonné de recherche sur les MTN, pour déployer ces interventions en mettant l'accent sur l'innovation, l'accessibilité et l'équité ;
- Promouvoir des programmes d'études complets sur la prévention et le traitement des MTN à toutes les étapes du processus de formation, partout dans le monde, en veillant à renforcer les capacités et l'excellence du personnel de santé et de recherche dans les pays endémiques ;
- Plaider en faveur d'une augmentation des dépenses de recherche et développement en proportion du PIB, ainsi que des dépenses nationales de santé dans la recherche et le renforcement des capacités de recherche, conformément aux objectifs de développement durable ;
- Mettre en place un suivi et des mécanismes d'évaluation rigoureux dans tous les secteurs en vue de mesurer les progrès accomplis en matière de contrôle, d'élimination et d'éradication de toutes les MTN.